



Regards

sur Landrais

Bulletin municipal
d'information N° 68
Juillet 2025



Edito

Chères Landraisiennes,
chers Landraisiens,

Dans un monde en constante évolution, la nécessité de travailler en prospective avec les territoires, notamment en bassin de vie, n'a jamais été aussi cruciale. Cette approche proactive vise à anticiper les défis de demain tout en valorisant le vivre ensemble, un pilier fondamental de nos sociétés.

Les bassins de vie, qui regroupent des populations autour de services, d'emplois et d'infrastructures, sont des espaces d'échanges et de solidarité. Ils offrent une opportunité unique de construire des projets collectifs, en intégrant les aspirations de chacun. Travailler en prospective, c'est imaginer ensemble des réponses adaptées aux besoins présents et futurs, en tenant compte des spécificités de chaque territoire.

L'aménagement du territoire est un levier essentiel pour renforcer cette solidarité. En repensant nos espaces de vie, nous pouvons mieux répondre aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques qui se présentent à nous. Cela implique d'adapter les infrastructures, de développer des services accessibles à tous et de préserver les ressources naturelles. En consolidant les liens entre les habitants et en favorisant l'entraide, nous créons un socle solide pour traverser les épreuves à venir, qu'elles soient liées aux crises économiques, aux mutations climatiques ou aux défis démographiques. Une approche réfléchie de l'aménagement du territoire, axée sur la solidarité, nous permettra non seulement de surmonter les difficultés, mais aussi de bâtir des communautés plus résilientes et unies.

La clé de cette démarche réside dans la concertation. Il est essentiel d'impliquer les citoyens, les acteurs économiques, les associations et les collectivités dans la réflexion sur l'avenir. En favorisant le dialogue et en partageant les connaissances, nous pouvons coconstruire des solutions innovantes qui renforcent la cohésion sociale.

Valoriser le vivre ensemble, c'est aussi reconnaître la richesse de la diversité. Chaque territoire, avec ses atouts et ses défis, peut contribuer à une dynamique collective porteuse de sens. En unissant nos forces, nous pouvons créer un avenir où chacun se sent acteur de son environnement, où les inégalités s'estompent et où la solidarité devient une réalité tangible.

Engageons-nous dès aujourd'hui pour un avenir partagé, où le vivre ensemble n'est pas seulement un idéal, mais une réalité quotidienne.

Je vous souhaite un bel été, plein de partage et de sérénité.

Votre Maire, Christelle GRASSO

Retrouvez dans ce bulletin
des articles pour passer
un bel été

Bonnes vacances !

● Votre avis nous intéresse !

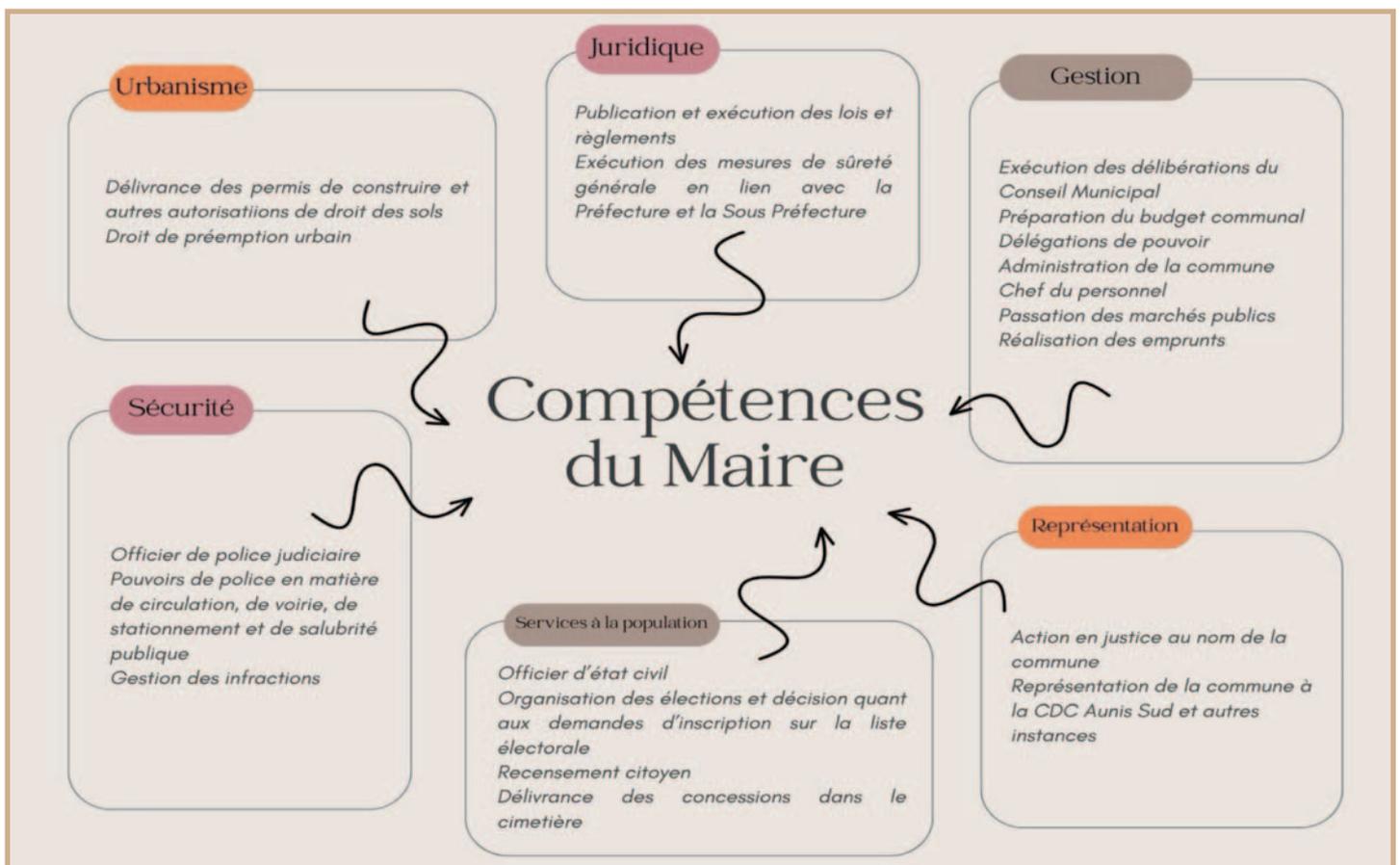
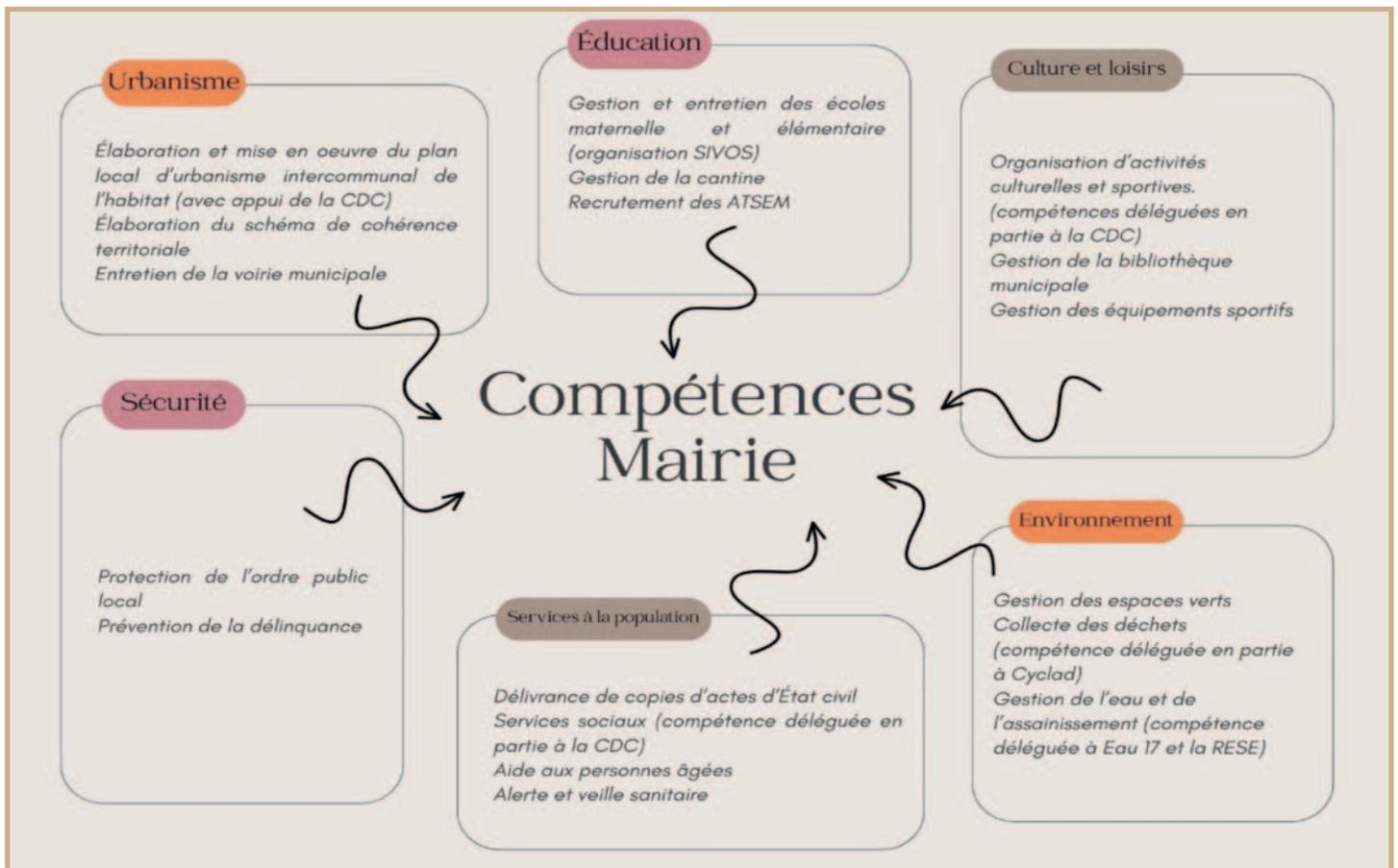




Vie Municipale

● ZOOM SUR

Les compétences territoriales (première partie)



● Proposition de mutuelles pour les administrés

La protection de la santé est un principe constitutionnel, notamment rappelé dans le préambule de la Constitution de 1946, mais également par le législateur qui a institué un droit pour tous à l'accès à la santé et aux soins.

Pourtant, plusieurs millions de Français ne disposent que du régime général de la Sécurité Sociale pour se soigner, **n'ayant pas la possibilité et la capacité financière pour souscrire une mutuelle**, permettant une meilleure prise en charge des soins.

Face à ce constat, la mairie de LANDRAIS a souhaité que soit proposée aux Landraisiens et Landraisiennes une mutuelle communale visant à améliorer les conditions d'accès à une couverture de frais de santé et permettre ainsi à l'ensemble des administrés de bénéficier, avec les mêmes droits et de façon égale, de la protection de la santé et de l'accès aux soins.

La commune propose donc aux administrés une offre de complémentaire santé au meilleur tarif par l'intermédiaire d'une mutuelle communale avec pour objectifs :

- D'offrir un accès aux soins au plus grand nombre en lui permettant d'accéder à une complémentaire santé ;
- D'offrir une couverture de soins optimale en bénéficiant d'un coût réduit et contribuant enfin à un maintien ou à un retour aux soins de santé,
- D'augmenter le pouvoir d'achat des bénéficiaires grâce à un contrat collectif mutualisé.

Deux conventions ont été signées, l'une avec MUTUALIA et l'autre avec AXA pour vous permettre de bénéficier d'un contrat santé communal aux meilleures conditions.

Les bénéficiaires

Cette mutuelle a un caractère universel : elle est accessible à tous les Landraisiens et Landraisiennes, sans condition d'âge ni de revenus, sans questionnaire de santé, ni de délai de carence.

Cette offre s'adresse à tous les habitants et en particulier pour :

- Les foyers qui, pour des questions financières, renoncent à souscrire à une mutuelle.
- Les seniors dont le montant de la mutuelle impacte lourdement leur budget.
- Les retraités ne percevant que de petites pensions.
- Les demandeurs d'emploi.
- Les salariés aux contrats de travail précaires ou les intérimaires.



Complémentaire Santé & Prévoyance
Mutualia, experte des mutuelles communales

Mutualia, partenaire de la commune de LANDRAIS

Avec Mutualia Alliance Santé ne renoncez plus aux soins, cessez de payer trop cher votre mutuelle et profitez d'une couverture santé optimale et globale, correspondant à votre situation.

Les avantages

- ▶ Des tarifs au plus juste, accessibles à tous les budgets
- ▶ 4 niveaux de garanties, pour s'adapter aux besoins de chacun
- ▶ Des conseillers Mutualia de proximité
- ▶ Une solution sociale et solidaire

PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS
le 2^{ème} mardi du mois, de 14h à 17h, en mairie
& RENDEZ-VOUS À DOMICILE

Une question ? Un rendez-vous ?
Contactez le 05.46.90.07.07

www.mutualia.fr

Mutualia
Entre nous, c'est humain

Mutualia Alliance Santé, mutuelle membre des Régimes de base de la Sécurité Sociale, immatriculée au répertoire SIRENE sous le n° 451 974 241, place DE FOIX 92021 Fontainebleau, 92020



AXA Information ANPERE

Offre spéciale Ma Santé Ma Commune réservée aux Habitants de LANDRAIS

Vos agents locaux, vous proposent d'étudier des solutions personnalisées à prix réduit pour votre Mutuelle.

Des garanties à la carte, à conditions préférentielles.
Sur rendez-vous à votre domicile.

Jusqu'à - 20%* de réduction à vie sur les tarifs santé !

Sans questionnaire de santé ni limite d'âge.
Offre réservée aux Professionnels (TNS), agriculteurs et aux personnes de plus de 60 ans, auprès de vos interlocuteurs AXA ci-dessous.
(*) Offre sous conditions disponible auprès de vos conseillers ci-dessous.

VOS CONSEILLERS AXA
Jean-Pierre ROULIN et Alain CAZAUX

POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONTACTEZ :

0608309736 0610743484

Dates des permanences à la Mairie :

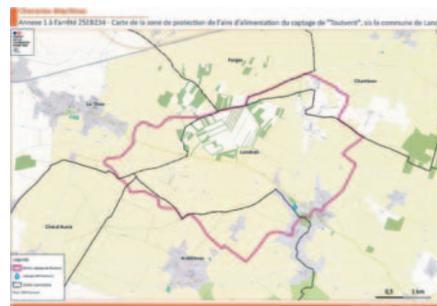
- 11 juillet 2025 de 14h00 à 16h30
- 18 juillet 2025 de 9h30 à 12h00
- 19 août 2025 de 14h00 à 16h30

● Aire de captage de "Toutvent"

Le Préfet de Charente-Maritime a pris un arrêté portant délimitation d'une zone de protection de l'aire d'alimentation du captage dit de "Toutvent".

Il est disponible au lien suivant : <https://www.charente-maritime.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Eau-et-milieux-aquatiques/Prevention-des-pollutions-diffuses/Captages-prioritaires>

Le programme d'actions qui s'appliquera sur ce périmètre vous sera communiqué dès connaissance.



● Cela s'est passé au printemps



Commemoration
8 mai 2025



Chasse aux œufs - 20 avril 2025



Fête de la musique - 21 juin 2025



● Manifestations à venir

Landrais
Fête Nationale
14 juillet 2025

CONCOURS DE PÉTANQUE
14H00
Inscriptions Place de la Mairie
14H30
Jet du but

ANIMATIONS ENFANTS
15H00
Pêche à la ligne, jeux, maquillage...

REPAS EN PLEIN AIR
19H00
Animation par le groupe Free Five

RETRAITE AUX FLAMBEAUX
22H30
Départ Place de la Mairie

FEU D'ARTIFICE
23H00
(sous réserve)

BAL POPULAIRE
23H30
Place de la Mairie

Organisée par la Mairie de LANDRAIS et La Landraisienne

Landrais
Place de la Mairie
Fête Nationale
14 juillet 2025

MENU

1/2 MELON NATURE	1.50 €
1/2 MELON AU PINEAU	2.00 €
ASSIETTE DE CHARCUTERIE	5.00 €
ESCARGOTS	8.00 €
ANDOUILLETTE/MOGETTES OU FRITES	5.00 €
COCHON DE LAIT/MOGETTES OU FRITES	8.00 €
FRITES	1.50 €
FROMAGE	0.50 €
PÂTISSERIE	1.50 €
VIN ROSÉ/ROUGE	8.00 €
BOUTEILLE D'EAU	1.00 €
CAFÉ	0.50 €

BON APPÉTIT !

**Venez faire la fête avec les assos
d'Ardillières, Ballon, Ciré d'Aunis,
Forges, Landrais et Le Thou**

**Fête des
Associations**

Entrée gratuite

De nombreuses associations !

Restauration sur place

Samedi 6 septembre 2025
de 10h à 17h à Landrais

Sports - Loisirs - Culture - Bien-être - Art - Entraide

Pour plus d'informations, rejoignez-nous sur les réseaux ou contactez la Mairie.

● Canicule - Sécheresse

Avec l'été, adoptons les bons réflexes !

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi



BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif



Mouillez-vous
le corps



Fermez les volets
et fenêtres



Privilégiez
les activités douces



Mangez frais
et équilibré



Évitez
l'alcool



Prenez des nouvelles
des plus fragiles

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX...



Organiser les barbecues
loin de la végétation



Jeter ses mégots **dans un cendrier** (et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture)



Réaliser ses travaux **loin de la végétation et prévoir un extincteur** à portée de main



Stocker les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) **dans un abri fermé, éloigné de l'habitation**

... ET SE PROTÉGER DES FEUX



Donner l'alerte en **appelant le 112, le 18 ou le 114** (personnes malentendantes) et tenter de localiser le feu avec précision



S'abriter dans un bâtiment. **La voiture n'est pas un endroit sûr** car facilement inflammable



Rester Informé de la situation et écouter les consignes des secours et/ou de la mairie

AYONS LES BONS RÉFLEXES
feux-foret.gouv.fr

L'eau, on l'aime, on la préserve



Le jour comme la nuit, refermez la piscine quand vous ne vous baignez pas. Cela limitera fortement l'évaporation.

Plusieurs centaines de litres économisés par jour !

L'évaporation quotidienne se situe entre 0,5 cm et 2 cm (source Fédération des professionnels de la piscine). Pour une piscine de 8x3 m cela représente une perte quotidienne de 120 à 480 litres, soit autant en consommation pour compenser.

Eau 17, le service public de l'eau en Charente-Maintenon, les collectivités adhérentes et les professionnels de l'industrie, se mobilisent pour préserver la ressource en eau de notre territoire.

Vous et l'eau, le compte est bon ?
Faites le test sur Eau17.fr !



Parce que laver sa voiture c'est :
130 litres d'eau dans une station professionnelle,
340 litres à domicile,
évitez de laver votre voiture, laissez la pluie s'en occuper !



● Maison France Services



France services dans votre commune C'est possible !

Une conseillère France services vous accompagne pour vos démarches dématérialisées sur rendez-vous :

Tél : 05.46.07.51.66/ 06.26.99.28.52

Les jeudis de 9h à 12h
Selon disponibilité de locaux

Dates : 17/07, 14/08, 09/10, 06/11, 04/12

Quelques exemples de démarches

- CPAM** : création du compte AMELI, carte vitale, carte européenne, CSS, ...
- CAF/MSA** : déclaration ressources trimestrielles, aide au logement, ...
- Assurance retraite** : demande de retraite, réversion, régularisation carrière, ...
- France Titres** : Pièce d'identité, permis ,passeport, carte grise, rendez-vous mairie, ...
- France Travail** : Inscription, suivi de dossier, actualisation, ...
- ANAH** : dépôt de dossier Prime rénov'
- Chèque énergie** : aide à l'utilisation, déclaration de perte, ...
- SIA** : création de compte, ...
- DDFIP** : création de compte, déclaration, ...

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Maison de l'emploi France services Aunis Sud
Square du château 17700 Surgères
☎ 05.46.07.51.66 ✉ surgeres@france-services.gouv.fr



● Piscines Aunis Sud



JOURS & HORAIRES D'OUVERTURE

JUIN - JUILLET

SURGÈRES	AIGREFEUILLE	LA DEVEISE
du 11 juin au 5 juillet	du 14 juin au 5 juillet	du 18 juin au 5 juillet
Mercredi et samedi	Mercredi et samedi	Mercredi et samedi
15h00 - 19h00	15h00 - 19h00	15h00 - 19h00
Piscine fermée le dimanche 6 juillet	Piscine fermée le dimanche 6 juillet	Piscine fermée le dimanche 6 juillet

du 07 JUILLET au 31 AOÛT

SURGÈRES	AIGREFEUILLE	LA DEVEISE
Mardi, mercredi, Jeudi, vendredi, samedi et dimanche	Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche	Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche
14h30 - 19h30	14h30 - 19h30	14h30 - 19h30
Piscine fermée le lundi toute la journée	Piscine fermée le mardi toute la journée	Piscine fermée le jeudi toute la journée

SEPTEMBRE

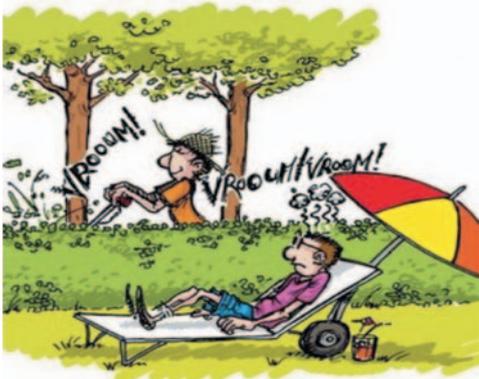
Piscines fermées au public

● Voisinage

Pour un été agréable et respectueux

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers ou des entreprises (tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, soufflettes, raboteuses ou scies mécaniques) ne peuvent être effectués qu'aux heures suivantes :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Musique et soirée

Vous organisez une soirée ? Prévenez vos voisins. Ils sauront qu'ils risquent d'avoir quelques nuisances sonores et seront plus tolérants.



● CIAS

Centre Intercommunal d'Action Sociale

OUI, IL PEUT ARRIVER QUE L'ON AIT BESOIN D'UN SOUTIEN OU D'UNE AIDE ...



**Centre Intercommunal d'Action Sociale
Aunis Sud**

POUR QUI ?

- Pour les habitants des 24 communes du territoire de la CdC Aunis Sud.
(Aigrefeuille d'Aunis, Anais, Ardillères, Balon, Bouhef, Breuil la Réorte, Chambon, Céré d'Aunis, La Devise, Forges, Genouillé, Landrais, Le Thou, Marsais, Puyravault, St Crépin, St Georges du Bois, St Pierre la Noue, St Mars, St Pierre d'Amilly, St Saturnin du Bois, Surgères, Vison, Vouhé)

POURQUOI ?

- Pour **répondre** à vos questions, vous **informer** et vous **orienter** vers les partenaires adaptés à vos difficultés (logement, budget, etc.)
- Pour vous **accompagner** dans vos démarches.
- Pour **des aides financières ponctuelles**, après constitution d'un dossier.
- Pour **une aide d'urgence**, sur évaluation de votre situation.
- Pour **une aide alimentaire** via l'épicerie solidaire « Au Panier Partagé », sur évaluation de vos ressources.

L'ÉQUIPE DU CIAS EST À VOTRE ÉCOUTE !

COMMENT ?

- Sur rendez-vous au CIAS ou dans votre mairie.

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, Mardi, Mercredi & Jeudi : 9h/12h - 14h/17h
Vendredi : 9h/12h - 14h/16h

**3 avenue du Général de Gaulle
17700 SURGÈRES
05 46 52 89 01
accueil@cias-aunis-sud.fr**





Retrouvez nous sur le site de la CdC Aunis Sud en flashant le QR code ci-dessus

A votre service



Mairie

1 place de la Mairie
17290 LANDRAIS
Tél. 05 46 27 73 69
mairie@landrais.fr
landrais.e-monsite.com

Horaires

Lundi au vendredi de 9h à 12h (**l'après-midi sur rendez-vous**)

OUVERTES TOUT L'ÉTÉ

Standard
Vous pouvez laisser vos messages

LA POSTE



L'agence postale

Les locaux de l'agence postale sont situés au sein de la mairie.

Tél. 05 46 27 73 25

Horaires

Lundi au vendredi de 9h à 12h